



Réguler par la qualité : les nouveaux défis de l'apprentissage

9 OCTOBRE 2025

En partenariat avec



La réforme annoncée du financement de l'apprentissage est articulée autour de deux objectifs : garantir la soutenabilité du système et prioriser les financements en fonction des besoins du marché du travail, tout en appelant au « pilotage par la qualité des formations ».

Le « Plan de régulation de la qualité des formations et de lutte contre la fraude », présenté à la fin du mois de juillet répond-il totalement à cette ambition ? Ne doit-on pas, pour aborder la qualité de l'apprentissage, réinterroger sa place et ce que l'on en attend, entre formation initiale et marché à réguler ? Comment en mesurer la qualité ?

Au-delà de réduire la fraude, comment encourager et valoriser les CFA vertueux ?

PROGRAMME

➤ **9h30** Accueil café

➤ **10h** Ouverture des travaux

- **Joël FOURNY**, président de CMA France
- **Danièle DERUY**, directrice générale de AEF Info

➤ **10h15** Introduction : Apprentissage et qualité, des questionnements récurrents ?

A la faveur de la concertation lancée par le Gouvernement sur la régulation du financement de l'apprentissage, un débat s'est installé sur la cohérence des mesures annoncées avec l'objectif affiché de « réguler par la qualité ».

Quel est l'état du droit et quelles sont les forces en présence ? Quels sont les éléments à prendre en compte prioritairement pour sortir de la confusion entre qualité et contrôle ? Qu'est-ce que l'histoire nous enseigne, qui nous permet d'éclairer l'avenir ?

- **Stéphane LEMBRE**, professeur d'histoire contemporaine, Université de Lille
- **Jean-Pierre WILLEMS**, consultant

TABLES RONDES

➤ **11h** L'apprentissage : une voie spécifique de formation initiale devenue un marché à réguler ?

La loi de 2018 et les mesures qui lui ont succédé ont conduit à une transformation en profondeur de l'organisation de l'apprentissage et du profil des bénéficiaires. Sept ans après la promulgation de la loi et constatant la nécessité de « réguler par la qualité », le premier acte n'est-il pas de redéfinir les attentes vis-à-vis de l'apprentissage et sa place dans le dispositif de formation ? Pour mieux appréhender la question de la qualité et faire des propositions opérantes ?

- Un représentant de la **DGEFP**
- **Jean-Marc HUART**, recteur de la Région académique de Nouvelle-Aquitaine
- **Christophe DORE**, président de l'Union nationale des entreprises de coiffure
- **Frédérique PUISSAT**, sénatrice de l'Isère (sous réserve)
- **Bertrand MAZEAU**, délégué fédéral, FO Métallurgie
- **David DERRE**, directeur Emploi Formation de l'UIMM
- **Baptiste MARTIN**, président de l'Association nationale des apprentis de France

➤ **12h30 Déjeuner**

➤ **14h Qualité de l'apprentissage : comment renforcer la qualité des dispositifs pédagogiques et les indicateurs associés ?**

L'alternance étant au cœur du parcours d'apprentissage, la mise en œuvre d'une organisation pédagogique ad hoc pourrait-elle être un des critères majeurs de qualité de la formation ? Comment caractériser une alternance « de qualité » ? Comment en mesurer les effets et la valoriser ? Comment donner de la visibilité aux CFA et aux entreprises ?

- **Béatrice DELAY**, cheffe de projet étude-évaluation à France compétences
- **Cécile HAZAN**, directrice générale de YOUSCHOOL
- **Magali SIREROLS**, directrice régionale de la formation, CMA de PACA
- **Séverine MIGNON**, cheffe du département formation-emploi-insertion de la DGESIP
- **Jacques-Olivier HENON**, directeur des politiques de formation et de l'innovation pédagogique du CCCA-BTP
- **Jean-Michel CAMPS**, président de la commission des formations de CMA France

➤ **15h15 Réguler par la qualité ? Comment distinguer les CFA les plus vertueux sans alourdir les coûts ?**

Le « pilotage de l'apprentissage par la qualité », à mettre en regard de l'atteinte de l'objectif quantitatif fixé à un million d'apprentis, doit-il conduire en priorité à un renforcement et à une amélioration des dispositifs de contrôle ? Outre la nécessité de garantir des niveaux de prise en charge « au juste coût », n'y a-t-il pas d'autres voies à emprunter pour garantir la qualité de l'offre de formation par apprentissage, au plus près des besoins ?

- Un membre du cabinet du / de la ministre en charge de l'apprentissage (sous réserve)
- **Stéphane LARDY**, directeur général de France compétences
- **Julien CONDARD**, directeur général de CMA France
- **Karine DESROSES**, vice-présidente de la Région Nouvelle-Aquitaine ; membre de la commission déléguée Formation et Emploi de Régions de France
- **Thierry TEBOUL**, directeur général de l'AFDAS et Président du GIE D2OF
- **Naïs LAURANDEL**, responsable des Affaires publiques, Les Acteurs de la compétence

➤ **16h15 Clôture des travaux**

- **Joël FOURNY**, président de CMA France
- Le/la ministre en charge de l'Apprentissage (sous réserve)

➤ **16h30 Fin des travaux**

Journée animée par **Nicolas LAGRANGE**, rédacteur en chef d'AEF Info